



**KPMG S.A.**  
14 rue Montesquieu  
ZAC du Moulin Rouge  
CS10629  
85016 La Roche sur Yon Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)+33 (0)2 51 09 83 00  
Télécopie : +33 (0)+33 (0)2 51 62 72 37  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Association Agence Départementale  
d'Information sur le Logement de Vendée -  
"ADILE Vendée"*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Association Agence Départementale d'Information sur le Logement de Vendée -  
"ADILE Vendée"  
143 Boulevard Aristide Briand - 85000 La Roche-sur-Yon

*Ce rapport contient 21 pages*

Référence : JM - DL



**KPMG S.A.**  
14 rue Montesquieu  
ZAC du Moulin Rouge  
CS10629  
85016 La Roche sur Yon Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)+33 (0)2 51 09 83 00  
Télécopie : +33 (0)+33 (0)2 51 62 72 37  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Agence Départementale d'Information sur le Logement de Vendée - "ADILE Vendée"**

Siège social : 143 Boulevard Aristide Briand - 85000 La Roche-sur-Yon

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020.

A l'assemblée générale de Association Agence Départementale d'Information sur le Logement de Vendée - "ADILE Vendée",

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Association Agence Départementale d'Information sur le Logement de Vendée - "ADILE Vendée" relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06 concernant les modalités d'établissement des comptes annuels des entités de droit privés à but non lucratifs.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche sur Yon, le 1er juillet 2021

KPMG S.A.



Jacques Maurille  
Associé

# COMPTE DE RÉSULTAT

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	50 041.29	45 182.01
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	662 877.14	657 150.67
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	8 466.00	22 549.51
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	5.23	10.02
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>721 389.66</b>	<b>724 892.21</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	94 022.04	98 482.37
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	23 243.82	18 868.89
Salaires et traitements	411 185.63	385 480.68
Charges sociales	151 210.88	136 944.82
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	21 148.56	20 761.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	16.10	2.92
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>700 827.03</b>	<b>660 540.85</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>20 562.63</b>	<b>64 351.36</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	570.66	598.36
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>570.66</b>	<b>598.36</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		300.49
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		<b>300.49</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>570.66</b>	<b>297.87</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	345.27	
Sur opérations en capital	259.44	259.44
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>604.71</b>	<b>259.44</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 202.61	24.80
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 229.95	3 679.52
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>6 432.56</b>	<b>3 704.32</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>-5 827.85</b>	<b>-3 444.88</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>15 305.44</b>	<b>61 204.35</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>722 565.03</b>	<b>725 750.01</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>707 259.59</b>	<b>664 545.66</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>15 305.44</b>	<b>61 204.35</b>

\* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*  
*Redevances de crédit-bail immobilier*

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

345.27	24.80
71.65	
-5 827.85	-3 444.88

# BILAN ACTIF

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du	01/01/20 au 31/12/20	01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		10 932.60	646.11	10 286.49	
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		48 000.00	48 000.00		
Constructions		174 919.37	189 366.95	-14 447.58	-7.63
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres		2 125.35	4 729.94	-2 604.59	-55.07
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières (2)					
Participations et créances rattachées à des part.					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
<b>TOTAL (I)</b>		<b>235 977.32</b>	<b>242 743.00</b>	<b>-6 765.68</b>	<b>-2.79</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Créances (3)					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		18 554.97	16 508.39	2 046.58	12.40
Autres		21 753.30	20 314.36	1 438.94	7.08
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		368 020.56	322 234.46	45 786.10	14.21
Charges constatées d'avance (3)		12 644.97	1 584.18	11 060.79	698.20
<b>TOTAL (II)</b>		<b>420 973.80</b>	<b>360 641.39</b>	<b>60 332.41</b>	<b>16.73</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>656 951.12</b>	<b>603 384.39</b>	<b>53 566.73</b>	<b>8.88</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La crise du COVID 19 ne remet pas en cause la continuité de l'exploitation néanmoins l'entreprise a eu recours au chômage partiel.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Etant donné que c'est la première application, cela constitue un changement de méthode comptable

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

Définir et mettre en oeuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information du public en matière de logement et d'habitat. Cette information doit donner à l'usager tous les éléments objectifs lui permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'activité consiste à renseigner, conseiller, collecter des données sur le logement et l'habitat au niveau départemental.

Les moyens mis en oeuvre :

La société est composée d'un dirigeant salarié, de 10 salariés et d'un conseil d'administration. Les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés.  
Donner des informations sur les hauts salaires reviendraient à divulguer des informations personnelles.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	30 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 20 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Matériels de bureau	2 à 5 ans
- Mobilier	2 à 5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*L'ADILE DE LA VENDEE*

---

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **PROVISIONS RÉGLEMENTÉES**

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

## **ENGAGEMENT RETRAITE**

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière.  
L'association n'a pas signé un contrat particulier.  
L'association a constaté ses engagements sous forme de provision.  
La convention applicable depuis 2011 est l'accord ADIL ANIL.  
Le montant des engagements y compris charges sociales représente 50 718.70€

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	27 085		12 468	
CORPORELLES	Terrains		48 000			
	Constructions	Sur sol propre	244 550			
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	134 446			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		10 812			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport			1 915	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	61 680			
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			499 488		1 915	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			526 573		14 383	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			39 553	
CORPORELLES	Terrains				48 000	
	Constructions	Sur sol propre			244 550	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			134 446	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		2 344		8 468	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier	1 653		61 942	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			3 997		497 406	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			3 997		536 959	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	26 439	2 182		28 620
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	93 743	8 152		101 895
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	95 886	6 296		102 182
Inst. techniques matériel et outil. industriels		10 812		2 344	8 468
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	56 950	4 519	1 653	59 817
	Emballages récupérables divers				
	<b>TOTAL</b>	257 391	18 967	3 997	272 361
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283 830</b>	<b>21 149</b>	<b>3 997</b>	<b>300 981</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					Mouv. net des amorts fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	<b>TOTAL</b>						
A. Immob. incorpor.	<b>TOTAL</b>						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	<b>TOTAL</b>						
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	18 555	18 555	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 791	1 791	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	19 962	19 962		
Charges constatées d'avance	12 645	12 645		
<b>TOTAUX</b>		<b>52 953</b>	<b>52 953</b>	
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 645
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>12 645</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	19 600
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>19 600</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 196.00		8 196.00				
Fonds propres complémentaires							8 196.00
Réserves	45 537.76						
Réserves pour projet de l'entité			45 537.76				45 537.76
Report à nouveau	300 749.65		300 749.65		61 204.35		361 954.00
Excédent ou déficit de l'exercice	61 204.35		61 204.35		15 305.44	61 204.35	15 305.44
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	496.56		496.56				
Subventions d'investissement						259.44	237.12
<b>TOTAUX</b>	<b>416 184.32</b>		<b>416 184.32</b>		<b>76 509.79</b>	<b>61 463.79</b>	<b>431 230.32</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	90	90		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	20 587	20 587		
Personnel & comptes rattachés	64 429	64 429		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	77 242	77 242		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 654	7 654		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
<b>TOTAUX</b>	<b>175 002</b>	<b>175 002</b>		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 000
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>5 000</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 862
Dettes fiscales et sociales	63 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>73 447</b>

# HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>		
KPMG	2 950	2 950
<b>TOTAL</b>	<b>2 950</b>	<b>2 950</b>

# LES EFFECTIFS

L'ADILE DE LA VENDEE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

## LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Personnel salarié :</b>	<b>11.00</b>	<b>10.00</b>
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	11.00	10.00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

